

Pourquoi j'abandonne la direction du Master "Conflict Transformation and Peace Studies"

Les antécédents

J'ai proposé la création du Master PS en 2013 au président de Dauphine (de l'époque) qui a accepté immédiatement. Sur son impulsion j'ai contacté le directeur du département MSO (de l'époque) et le coordinateur de la mention AID (qui est l'actuel président de Dauphine) qui ont adhéré avec enthousiasme, notamment le coordinateur de la mention. Grâce à cet accueil positif, nous avons créé le Master PS avec l'aide (et le dévouement) de Meltem Öztürk qui a dirigé le Master avec moi jusqu'en 2017.

Le Master a été soutenu fortement à la fois par PSL et par notre Université pour déployer des ressources et lui faire une place parmi les formations proposées. Je tiens à remercier les trois derniers présidents qui se sont succédés à la gouvernance de Dauphine pour leur soutien.

La mise en place de cette formation a bénéficié de l'appui et de l'aide des collègues de l'Université de Pise et de leur réseau. À Pise existe l'une des rares formations en PS, créée 15 ans avant la notre (comprenant également une licence interdisciplinaire). Notre formation n'aurait jamais vu le jour sans leur aide. Notre Master a recruté ses premiers étudiant.e.s en 2014/15. Dès l'année suivant s'est établi un double diplôme avec l'Université de Pise. Nous avons par ailleurs organisé deux séminaires, à Pise et à Florence, pour approfondir notre stratégie et nos perspectives communes.

Aujourd'hui

Le Master CTPS, seule formation de ce type dans tout le monde francophone, malgré son caractère interdisciplinaire et le risque de ne pas être "à la mode", a eu un grand succès. Des centaines de personnes candidates aux 25 places depuis des pays très divers. Nos étudiant.e.s sont apprécié.e.s dans le monde professionnel et nous avons un taux d'insertion dans le monde du travail comparable aux autres diplômés de Dauphine.

Nous avons une identité scientifique bien spécifique, construite autour des thèmes de la gestion et transformation des conflits et de la construction des conditions de paix durable. Malgré notre vocation professionnelle nous avons également des activités de recherche et des étudiant.e.s qui poursuivent en thèse.

Le Master est dirigé par deux brillantes collègues, Aurélie Daher (IRISSO) et Anouck Adrot (DRM) et jusqu'à hier par moi même. Le double diplôme avec Pise, malgré un démarrage lent (0 ou 1 échange au début) se rapproche d'un régime de

croisière (3 échanges annuelles ces 3 dernières années), prenant en compte le fait que la taille de notre promotion nous limite à 4-5 échanges.

Les faits

NB. Je présente les faits avec toute l'objectivité dont je suis capable malgré ma déception.

L'accord du double diplôme avec Pise est arrivé en échéance en Septembre 2020. Nous avons attendu la mise en place de la nouvelle gouvernance de Dauphine pour lancer la procédure de renouvellement. Nous avons contacté la DAI (Direction des Affaires Internationales) en Janvier 2021, obtenu son feu vert, négocié les modifications nécessaires avec les collègues Italiens et la DAI a produit un texte validé par la Direction des Affaires Juridiques en Mai 2021 et qui nécessitait seulement l'approbation des Conseils et la signature.

Plutôt que d'envoyer ce texte au Conseil de MSO en vue de sa validation, la DAI a décidé de manière unilatérale de geler le processus. Aucune explication, aucun message, aucune justification. L'unique réponse à mes messages s'est toujours limitée à "nous avons besoin de plus de temps". Ce qui est plus embarrassant est la même attitude envers les collègues et partenaires à Pise, qui n'ont jamais eu droit à aucune explication.

Finalement la DAI m'a contacté en Janvier 2022 avec une proposition de renouvellement pour 2 ans (à la place des 5 ans prévus initialement), encore une fois décidée unilatéralement, encore une fois sans justification, ni explication. J'ai signalé à la DAI que leur demande était inexplicable, ne répondait pas aux besoins et contredisait notre stratégie proactive à l'égard de nos collègues en Italie. Je me suis donc fermement opposé, sans que cela ne suscite aucune réponse.

Le Département MSO nous a proposé un compromis "honorable" : renouveler jusqu'au contrat quinquennal de Dauphine : formulation faiblement ambiguë parce que le contrat quinquennal sera très probablement prolongé d'un an, suite aux retards de l'HCERES. Formulation qui permettait d'avoir un très probable délai de 3 ans et qui restait explicable aux collègues italiens.

Nous avons par ailleurs commencé à discuter (toujours avec nos collègues à Pise) la mise en place d'un certain nombre d'actions : cours en co-modal en commun entre les deux formations, stages dans les ONG Italiennes, implication dans la potentielle expansion de notre formation à l'internationale etc.. J'ai donc expliqué que notre demande de modifier la phrase sur la fin de l'accord était fonctionnelle à la reconnaissance de ces efforts. Nous avons présenté cette solution deux fois à la DAI, mais encore une fois sans réponse.

La DAI a finalement envoyé au conseil MSO un texte mentionnant explicitement un renouvellement jusqu'en 2024, malgré le compromis trouvé avec MSO d'une prolongation de 3 ans. J'ai donc démissionné, trouvant cette démarche inacceptable.

Explications (personnelles)

Pourquoi en sommes nous arrivés là ? La suite de ce texte contient des pensées strictement personnelles.

Une première explication réside en la manifeste incapacité de la DAI à gérer la complexité des Relations Internationales, essentiellement fondées sur des relations entre paires.

Une deuxième explication réside en l'incapacité de la DAI de négocier et de trouver des compromis. Une volonté d'afficher un pouvoir décisionnel. À qui ? Pourquoi ?

Je suis conscient de la situation catastrophique du personnel administratif de l'Université (et non pas seulement de la DAI) pour plusieurs raisons, qui n'expliquent nullement la situation. Les faits suggèrent ici une absence de vision et un refus de négocier, pas une gestion tardive des dossiers.

Mon évaluation (personnelle)

La décision unilatérale de la DAI à la fois de geler l'accord et de le modifier, l'absence de tout effort de médiation (mis à part la tentative de la direction MSO) expriment clairement un désaveu de notre stratégie de développement international et de conduite de notre Master. J'ai eu l'occasion, à plusieurs reprises, de signaler que l'accord avec Pise était de nature stratégique pour notre formation et que nous avons besoin de cette coopération au présent, mais surtout pour l'avenir. Mon évaluation est que la DAI n'est pas d'accord et qu'elle ne voit aucun intérêt à soutenir cette coopération. Le renouvellement pour seulement 2 ans est juste l'anticipation de la liquidation de cette convention à son échéance. Dans cette divergence d'opinions je n'ai pas reçu de signal officiel de soutien de la part de la gouvernance de Dauphine sur l'importance de cet accord. Je me sens donc autorisé de conclure que je n'ai plus la confiance de la gouvernance de Dauphine pour conduire cette formation et en assume les conséquences.

Je me permets d'ajouter une dernière réflexion de nature plus générale à partir de cette expérience (et après une longue expérience de direction dans le monde de la recherche). Je constate une dérive de "dirigisme d'entreprise" des affaires universitaires, de la recherche et de l'enseignement. Attitude myope et contre-productive à moyen terme parce que le monde de la recherche et de l'enseignement suit des logiques de gestion totalement autres.

L'administration de la recherche demande de soutenir la diversité, la création, la prise du risque. Mon expérience m'a appris que la recherche et la transmission critique des savoirs se développent dans des organisations de paires et non pas hiérarchiques. Certes, il faut de l'encadrement, de la réglementation, il faut une vision et une stratégie en vue de fédérer, motiver, et valoriser ce que les paires accomplissent. Cette petite expérience est exactement le contraire de tout ça : un pur et aveugle exercice de pouvoir. Dommage. Vraiment dommage.

Et après ?

It is a far, far better thing I do than I ever done and is a far, far better rest I go to than I ever known

Charles Dickens, The tale of two cities

Paris 12/06/2022

Alexis Tsoukiàs